

Réforme des retraites : le « système universel par points » c'est l'assurance pour tous de finir sa vie dans le besoin

Le rapport Delevoye sur les retraites sera remis à Edouard Philippe en juillet. Le projet de loi sera lui présenté en septembre pour un vote au parlement en 2020.

La réforme prévoit la suppression des 42 régimes actuels et l'instauration d'un "système universel par points" : chacun travaille pour acquérir des points. Au moment du départ en retraite, la pension sera calculée en multipliant le nombre de points par la valeur du point.

Cela semble égalitaire sauf que le montant de la pension ne sera plus calculé sur les meilleures années (6 derniers mois dans le public, 25 meilleures années dans le privé) mais sur l'ensemble de la carrière. Le montant de la retraite, qui représente actuellement environ 75% du dernier salaire (que ce soit dans le privé ou dans le public), baissera inmanquablement (d'environ 30%).

De plus, la valeur du point sera fixée par le gouvernement en fonction de la conjoncture économique : le montant de la pension ne sera donc plus connu à l'avance mais sera découvert au moment du départ en retraite.

Enfin si l'âge légal de départ (62 ans) devrait être conservé, il y aura un "âge d'équilibre" ou "âge pivot" (a priori 64 ans) en-deça duquel une décote serait appliquée. A 62 ans, le salarié aura donc le choix entre partir en retraite avec une pension de misère ou continuer à travailler, épuisé ou non.



Cette réforme, soit disant juste, où « chaque euro cotisé ouvre les mêmes droits à la retraite pour tous », dissimule en fait une forte baisse du montant des retraites, l'enjeu étant pour le gouvernement de faire baisser les dépenses sociales afin de compenser le déficit de l'état, déficit résultant, rappelons-le, du sauvetage des banques lors de la crise financière de 2008 et des baisses de cotisations sociales accordées aux entreprises.

Contre cette logique d'austérité, FO appelle à d'autres politiques économiques : revaloriser les salaires, créer de l'emploi, c'est mécaniquement ré-équilibrer les régimes d'assurance sociale, dont les retraites.

FO appelle tous les salariés à se mettre en grève et à manifester le vendredi 21 septembre pour :

- le maintien des régimes existants, avec leurs dispositifs de solidarité (pour compenser le chômage, le temps partiel, le congé parental...) et leurs droits dérivés (pensions de réversion, d'orphelin...);
- le maintien des statuts;
- le refus d'un régime unique en points.

Retraites : FO dit STOP !

**Pour FO, la retraite n'est pas
une prestation d'assistance mais
un droit que se sont constitué les
travailleurs tout au long de leur carrière.**